



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

caoutchouc et plastiques

Question au Gouvernement n° 3683

Texte de la question

RÉORGANISATION DE MICHELIN

**M. le président.** La parole est à Mme Odile Saugues, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Odile Saugues.** Ma question s'adresse à monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Monsieur le ministre, mes chers collègues, la Manufacture Michelin a fait hier l'annonce d'un plan social d'entreprise qui touche 494 postes à Clermont-Ferrand, sans aucun départ contraint. Il se traduira dans l'ingénierie, car c'est la fin d'une forte période d'expansion industrielle, mais aussi par la suppression de l'atelier de rechapage de La Combaude à Clermont-Ferrand, dont je connais tout le savoir-faire pour y avoir travaillé longtemps – soit la suppression de 330 postes d'agents, collaborateurs et cadres.

Cet atelier ne travaillait plus qu'à 62 % de sa capacité, suite à l'arrivée sur le marché des pneus chinois mono-vie. Mon questionnement est double.

Je vous demande, monsieur le ministre, d'accorder au plan social d'entreprise de Clermont-Ferrand toute votre attention afin qu'il se déroule dans de bonnes conditions de dialogue social, en prenant exemple sur ce qui s'est passé à Roanne.

Par ailleurs, sachant que l'industrie du rechapage représente 18 000 emplois en Europe et que Michelin n'est pas le seul manufacturier touché par ce tsunami, la technique du rechapage est très vertueuse sur le plan environnemental, non seulement en termes d'émissions de dioxyde de carbone mais aussi parce qu'un pneu rechapé représente 50 % d'économies par rapport à un pneu mono-vie, si on considère le poids de la matière première et le coût du recyclage en fin de vie.

Je vous demande donc, monsieur le ministre, de veiller à ce que les pneus chinois respectent les règles européennes, non seulement pour la santé de nos concitoyens, mais aussi pour que l'Europe, qui a perdu 1 800 emplois depuis 2011 dans le marché du rechapage, ne continue pas sa descente aux enfers.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

**M. André Chassaigne.** Très bien !

**M. Pierre Lellouche.** Face à la Chine, que faites-vous, monsieur Macron ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

**M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.** Madame la députée, vous avez raison de rappeler l'importance, pour le site productif France, du groupe Michelin. Depuis 1863, ce groupe est l'un de nos fleurons industriels. Il représente encore 20 000 emplois sur notre territoire et c'est un groupe engagé dans l'industrialisation française, qui a toujours géré ses réorganisations de manière exemplaire. Je tiens à le dire ici, parce que c'est suffisamment rare pour être mentionné.

Quelle est la situation aujourd'hui ? Vous l'avez parfaitement décrite : à cause d'une concurrence déloyale chinoise, il faut relever le défi du rechapage à chaud, qui est une activité écologique, vous l'avez rappelé également, puisqu'elle est moins polluante que la production de pneus et se révèle plus intéressante sur le plan des émissions.

Face à ce défi, face aux prix cassés, nous allons conduire les actions qui conviennent au plan européen. Nous allons aussi agir en matière de standardisation, pour que les standards français, qui sont de meilleure qualité, soient défendus. Et avec le groupe Michelin, nous allons réorganiser les choses de manière harmonieuse.

**M. Pierre Lellouche.** Des emplois sont détruits !

**M. Emmanuel Macron, ministre.** D'abord, ces 330 réorganisations de poste à La Combaude et ces 164 postes d'ingénierie ne sont pas des licenciements secs : ce sont des départs à la retraite et des reclassements, en particulier sur les différents sites de Clermont-Ferrand. Il n'y aura donc pas de licenciements.

**M. André Chassaigne.** Mais des pertes d'emploi !

**M. Emmanuel Macron, ministre.** En outre, le groupe Michelin confirme sa volonté d'industrialiser le site France. Comment ? En développant le site d'Avallon dans l'activité de rechapage. Il sera renforcé et c'est une bonne chose. *(Interruptions sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

**M. Pierre Lellouche.** Parlez-nous donc de la Chine !

**M. Emmanuel Macron, ministre.** Vous l'avez dit vous-même, en raison de cette concurrence déloyale, le taux d'utilisation du site de rechapage était tombé à 60 %. C'était insatisfaisant. On se réorganise donc : 90 millions d'investissements de Michelin sur les sites de production français, dont celui de La Combaude, et 400 emplois nouveaux sur le site dans les trois prochaines années.

Le site productif France est donc défendu et Michelin se montrera à la hauteur de ses engagements, nous y veillerons.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Odile Saugues](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3683

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 mars 2016](#)